
Numéro de l'intervention: 110-2011
Type d'intervention: **Interpellation**
Déposée le: 28.03.2011
Déposée par: Hofmann (Bern, PS) (porte-parole)
Cosignataires: 0
Urgente:
Date de la réponse: 07.12.2011
Numéro de l'ACE: 2051/2011
Direction: SAP

A qui profitent les dons de sang?

Dans ma vie, j'ai souvent donné du sang. L'absence de places pour ranger les vélos devant le Service de transfusion n'a pas suffi pour m'en dissuader, aussi agaçant que cela ait pu être. Le laboratoire de la Croix-Rouge suisse, où on traitait le sang donné, se trouvait près de mon domicile.

Aujourd'hui se trouve à cet endroit le bâtiment du CLS Behring, une société internationale, qui elle aussi traite les dons de sang. Ce bâtiment sera agrandi prochainement.

Au fil du temps, j'ai commencé à avoir des doutes sur ce qui advenait du sang donné. C'était toujours la Croix-Rouge qui prélevait le sang, mais par ailleurs, les choses n'étaient pas claires. Peu à peu, j'ai acquis la conviction que mon sang servait à faire des affaires.

Il paraît qu'aux Etats-Unis, les personnes qui donnent leur sang sont payées, et les conséquences en ont été négatives. Il m'a semblé que le système suisse des dons gratuits était meilleur. Il est possible cependant que l'américanisation du traitement du sang donné entraîne l'américanisation des dons du sang. Ce serait dommage, d'autant qu'il n'y a pas de relève parmi les donateurs de sang.

En ce qui me concerne, je souhaite savoir que le sang que je donne profite effectivement à la collectivité et non à des fins privées. En raison de ce malaise dont j'ai parlé, j'ai cessé de donner du sang. Quand on aura pu me convaincre que les dons de sang profitent entièrement à la collectivité, je recommencerai. Mais avant cela, il faudra plus de transparence. C'est pourquoi je me permets de poser les questions suivantes :

1. La Croix-Rouge suisse recueille les dons de sang. Que se passe-t-il ensuite ? Le sang est-il vendu ? Si oui, à quelles institutions ? A quel prix ?
2. Pour la CLS Behring, le sang est une matière première qui permet de produire toutes sortes de choses. Cette société achète-t-elle le sang à prix fixe ou y a-t-il une sorte de bourse du sang à laquelle le prix varie selon l'offre et la demande ?
3. Selon quel mécanisme règle-t-on les quantités de sang livrées aux hôpitaux et celles qui sont livrées à des sociétés comme la CLS Behring ? Cette dernière paye-t-elle le même prix que les hôpitaux ? Quelle proportion du sang donné est-il passé aux sociétés formatrices?



4. Les bénéfices croissants que peut réaliser une société comme la CLS Behring avec le sang ne devraient-ils pas avoir pour conséquence de faire augmenter le prix de la matière première ? Ou la CLS Behring devrait-elle verser une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge ?
5. Il existe peut-être d'autres sociétés privées qui traitent le sang. Les réponses données aux questions posées ci-dessus doivent les concerner également, par analogie.

Réponse du Conseil-exécutif

Le don de sang en Suisse : aperçu

Le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse (CRS) est une société anonyme d'utilité publique, formant une institution autonome au sein du groupe Croix-Rouge suisse. La CRS (plus précisément son service de dons du sang) est chargée par la Confédération d'approvisionner la Suisse en produits sanguins labiles (arrêté fédéral du 18 juin 1951).

Bien que le service de transfusion sanguine de la CRS soit au bénéfice d'un mandat public, celle-ci ne perçoit ni rémunération ni subvention d'aucune sorte pour son travail. C'est une organisation à but non lucratif, dont les produits sanguins sont vendus à prix coûtant aux hôpitaux.

Le sang se compose de 44 pour cent d'éléments cellulaires et de 55 pour cent environ de plasma. Le sang récolté en Suisse est transformé immédiatement en érythrocytes, plasma frais congelé (FFP) et thrombocytes (plaquettes).

- 99 pour cent des érythrocytes sont utilisés par les hôpitaux suisses (les besoins sont couverts).
- Ceux-ci utilisent également un tiers du FFP pour couvrir les besoins.

Quant aux deux tiers restants de FFP, ils sont vendus comme matière première à l'industrie suisse de transformation sanguine au prix du marché, au lieu d'être détruits.

Prière de se reporter également à l'aperçu pour toutes les questions.

1.

Seuls les deux tiers du FFP sont vendus comme matière première, principalement aux sociétés CLS Behring AG, Baxter AG et Biotest AG, à qui le FFP est vendu en raison de leur part de marché en Suisse (en produits finis stables de protéines plasmatiques).

Le reste du FFP est vendu au prix du marché mondial, qui varie selon la règle de l'offre et de la demande.

2.

Comme indiqué dans l'aperçu, seuls les deux tiers de FFP non utilisés par les hôpitaux suisses sont vendus pour être transformés en médicaments. Le prix est celui du marché, déterminé par l'offre et la demande.

3.

Nous le répétons, seul le FFP dont les hôpitaux n'ont pas l'usage est vendu comme matière première.

Le FFP n'est pas vendu aux hôpitaux comme matière première. Le produit doit en effet subir tout un processus avant de pouvoir être transfusé aux patientes et patients (quarantaine, gestion des dons, etc.). En général, le prix des produits sanguins (médicaments prêts à l'emploi) est approuvé par les autorités fédérales compétentes, il n'est donc pas comparable au prix de la matière première vendue à l'industrie, qui, lui, est fixé par le marché, comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises.

4.

Il s'agit d'une question hypothétique à laquelle le Conseil-exécutif n'est pas en mesure de répondre.

L'industrie transforme le plasma en médicaments les plus divers au terme d'un long processus. Il peut être présumé que si la CRS demandait à participer aux bénéfices, les sociétés privées ne renouvelleraient pas leurs contrats et s'approvisionneraient ailleurs.

5. Voir l'aperçu et le point 1

Au Grand Conseil